

N° D2022\_11\_19:

**DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2024** 

Rapporteur : Philippe ROUZÉ

En application de l'article L.2312 du Code Général des Collectivités Locales, il est donné lecture en séance du Conseil d'Administration du 15 Novembre 2023 par le Vice-président du CCAS du rapport d'orientations budgétaires 2024.

Ensuite tous les membres du Conseil d'Administration sont invités à participer au débat.

Comme le prévoit la Loi ce rapport ne donne pas lieu à un vote du Conseil d'Administration

Fait au Haillan, le 15 novembre 2023, Pour extrait certifié conforme, La Présidente du C.C.A.S.

Andréa KISS

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU HAILLAN

### RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE POUR 2024

Rapporteur : Philippe ROUZE, Vice-président du CCAS

### Séance du Conseil d'Administration du 15 novembre 2023

Mesdames, Messieurs les membres du Conseil d'Administration du CCAS du Haillan

En application de l'Article 11 de la Loi du 6 Février 1992 (Article L2312 du Code Général des Collectivités Territoriales), et comme chaque année à pareille époque, je suis amené à vous présenter ce que sont nos orientations budgétaires pour la préparation du Budget Primitif de l'année 2024.

Ce rapport, doit être présenté au Conseil d'Administration du CCAS dans les deux mois qui précèdent le vote du Budget.

Ces préalables étant rappelés, je vous propose de revoir les grandes lignes d'exécution budgétaire 2023, et je vous indiquerai par la suite nos perspectives pour l'année 2024 mais auparavant, il me semble important de retracer le cadre dans lequel s'inscrivent ces orientations aussi bien sur le plan national que sur le plan local.

Notre débat intervient dans un contexte de guerre et de crise (énergétique, écologique, économique...) qui génère notamment une inflation et déséquilibre le budget de beaucoup de haillanaises et haillanais et altère leur moral. Dans ce contexte, le rôle du CCAS sera amplifié, il devra répondre aux demandes d'un nouveau public, peu habitué à se retrouver en difficulté financière et morale. Nos agents devront faire face à cette nouvelle réalité, ce qui doit nous amener à améliorer leurs conditions de travail. En effet, ils doivent pouvoir exercer en toute sérénité.

Nous devons également faire attention à la neutralité de notre service public et reprendre chaque propos raciste et préjugé. Nous n'avons pas à condamner mais à expliquer que toutes et tous les résidents du Haillan sont des citoyens de droits.

La construction du pôle seniors a commencé. 2024 va nous permettre de passer une nouvelle étape avec la mise en place de permanences d'une puis deux demi-journées par semaine dans une salle municipale, en attendant la construction du nouveau CCAS.

# **Exécution budgétaire 2023**

La section de Fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes (BP + BS) à la somme de 568 340,37 €. La subvention de la commune s'élève à 330 000 €uros à laquelle se sont ajoutés les revenus des locations des logements d'urgence, soit un peu plus de 2500 euros. Les autres recettes sont constituées des reversements sur l'achat des concessions : 450 euros, la participation du département au poste de référent RSA : 11 250 euros, la participation des seniors au séjour : 8992 euros, le remboursement de chèque multiservices non utilisés en 2022 : 4377 euros.

L'activité du CCAS en quelques chiffres...

	2022 (10 mois)	2023 (10 mois)
Transport courses (Jalles)	2 880	2 279
Participation portage repas	5 655	3 302
Cotisation ADHM	2 464	2 586
Fêtes et cérémonies	10 300	11 315
Chocolats	7 680	11 062
Vacances seniors	12 485	9 165
Transport	3 530	2 480
Ateliers prévention des chutes	850	775
Cotisation CLIC	3 418	3 564
Secours	461	218
Abondement FSL énergie+		<b>-</b> 000
logement	7 271	7 289
Chèques multi service	10 192	10 194
Colis RSA	1 560	1 650
Bourses scolaires	1 400	1 775
Semaine Bien être	1 196	950
Vivre ensemble avec nos	0.050	4 500
différences	9 050	1 500
Transport élèves Métropole	0	
Pass' Asso / Pass' séjour	12 346	10 246
Pass'senior		381
FLAJ	1 762	
Chantier d'insertion	10 445	11 610
Subventions	10 750	10 800
TOTAL	115 695	103 141

Il paraît intéressant d'analyser la masse financière globale du Budget de l'Aide Sociale Facultative. Cette analyse, à ce jour, ne portera que sur les 10 premiers mois de l'exercice 2023, l'analyse sur l'exercice complet sera réalisée ultérieurement.

Nous considèrerons donc la répartition de cette aide selon 3 logiques :

- une logique de publics visés (décret du 6 mai 1995)
- une logique de finalité de l'aide
- une logique d'aide remboursable ou non.

# 1. Publics visés

Durant les 10 premiers mois de 2023, le CCAS a aidé 173 familles et a accordé 392 secours.

	2022			2023			
	Nombre	Part d'aide accordée en %	Moyenne des aides	Nombre	Part d'aide accordée en %	Moyenne des aides	Evolution
Familles avec enfants	29	23 %	119 €	114	66	125€	
Familles sans enfant	62	37 %	91 €	42	18	136 €	
Personnes handicapées	4	1 %	20 €	0	0	0	
Personnes âgées	28	39 %	208€	17	16	39 €	

Part d'aide accordée = total dépenses par public/total dépenses tous publics confondus Moyenne d'aide = total dépenses par public/nb de contacts

**Remarque**: On note une forte hausse des aides en directions des familles avec enfants liée associée à une légère hausse de la moyenne des aides. Le nombre de foyers sans enfant aidés a légèrement diminué; en revanche la moyenne des aides attribuées à ces foyers a nettement augmenté, passant de 91 à 136 euros.

Il est à noter une baisse du nombre et du montant des aides en direction des personnes âgées. Les personnes handicapées n'ont sollicité aucune aide financière ces dix premiers mois de l'année 2023.

Les aides allouées par le CCAS ont souvent une logique de complémentarité à celles des aides des Caisses d'Allocations Familiales, du Conseil Départemental, de la Mission Locale, et de la CPAM.

La Collectivité a abondé en 2023 au Fonds Solidarité Logement et au Fonds Solidarité Energie (FOCOPASS) pour un montant de 7289 €.

Par ailleurs les aides aux personnes âgées peuvent être complémentaires à la CRAMA et aux caisses de retraite.

Le CCAS a versé pour 2023 une cotisation au Centre Local d'Information et de Coordination d'un montant de 3564 € et à l'ADHM une cotisation de 2586 €.

# Finalité de l'aide

- 19 % des aides sont considérées comme des secours : Chèques multiservices.
- 81 % des aides sont considérés comme des aides à l'intégration à la vie sociale :
  - o 15 % correspondent à des aides pour le maintien à domicile des personnes âgées
  - 9 % correspondent à des aides pour les collégiens, lycéens et étudiants 30 boursiers

- o 55 % correspondent à la participation au Pass'Asso et Pass'Senior
- o 2 % correspond à des aides à la restauration scolaire et activité périscolaire

# Les orientations budgétaires 2024

Tous les jours, la municipalité par le biais de son CCAS veille à ce que sur la ville, les administrés puissent bénéficier d'une réponse sociale la plus adaptée à leur situation. Être solidaire ne se limite pas à l'expression d'une idée. Cela implique des actes qui témoignent d'une vision solidaire de la société et des politiques adaptées à cet enjeu. C'est ce que nous allons proposer au travers des projets d'actions dans le cadre du débat d'orientation budgétaire 2024.

Les orientations budgétaires découlent des ressources financières du CCAS constituées par la Subvention Municipale dont le montant de 330 000 € devrait permettre d'assumer l'équilibre du budget.

Il est bien sûr évident que le CCAS disposera du budget dont il a besoin pour fonctionner et poursuivre ses actions en direction de tous les Haillanais.

# Nos objectifs:

#### Seniors

# Développer un pôle sénior

Le CCAS a recruté en 2023 un agent qui vient renforcer l'équipe et soutenir la responsable du pôle dans l'animation des actions en direction des seniors. Cet agent, recruté dans un premier temps à raison de 8h30 / semaine, accompagne les seniors aux courses les mardis et jeudis ainsi qu'au déjeuner le mercredi. Il accompagnera le développement du pôle et coanimera les différentes actions en direction des seniors, en cours et à venir.

En cette fin d'année 2023, nous allons également recruter un chauffeur pour le transport aux courses de nos seniors. En effet, la personne qui les conduisait avait un contrat chez Jalles solidarité qu'ils ne peuvent lui renouveler. Aussi, en accord avec l'association, nous allons le recruter directement et ne payerons plus de prestation à l'association.

Poursuivre et développer le travail partenarial entre le CLIC et le CCAS du Haillan, ceci afin d'être au plus près des personnes âgées et de leur famille.

# Les ateliers en collaboration avec le CLIC

Une réunion d'information ASEPT/CLIC a été organisée en direction des seniors de la ville en début d'année 2022 afin de relancer la dynamique et de programmer des ateliers qui correspondent aux besoins (nutrition, santé, mémoire,...). Ainsi, nous avons organisé en avril 2022 un atelier numérique et, suite à une forte demande, un atelier mémoire a été organisé pour 12 seniors toutes les semaines du 9/05 au 11/07/2023.

# Poursuivre le travail partenarial avec l'ADHM

Nous avons signé une convention de partenariat qui affirme ce souhait et nous poursuivons les rencontres avec l'équipe d'encadrement de l'ADHM une fois par semestre afin de faire le point des situations.

Fin de la convention entre le CCAS et l'Association « A tout Age » Cette convention permettait aux personnes âgées de 65 ans et plus ou adultes handicapés de pratiquer une gymnastique douce en prévention des chutes. L'association n'ayant pas souhaité continuer son activité avec le CCAS à la fin du mois de juin, nous avons contractualisé directement avec l'éducatrice sportive à la rentrée de septembre. En 2023, 19 seniors de 70 à 79 ans ont participé à ces ateliers.

Continuer les actions d'animation en direction des seniors. Le séjour senior 2023 s'est déroulé à port Beaulieu sur Dordogne, il a bénéficié à 30 personnes qui étaient ravies.

Nous avons pu organiser deux thés dansants en février (67 seniors et 12 enfants) et en octobre (78 seniors).

Le repas des ainés a eu lieu le samedi 1er avril et a accueilli 291 convives.

Nous avons organisé une sortie printanière en juin et 17 séniors ont pu partir à Cap Sciences à Bordeaux.

Une conférence « AVC tous concernés » a été proposée le 24 mars et a réuni 27 seniors.

L'UDCCAS met à dispositions des CCAS adhérents deux mallettes de 6 casques de réalité virtuelle. Ainsi, nous avons organisé deux séances de relaxation et découverte en janvier et juillet.

Le 7 novembre, une séance de cinéma suivie d'un cocktail est proposée dans le cadre de la journée des ainé et 200 personnes se sont inscrites.

Le 28 novembre, une journée est organisée autour de la prévention routière avec la Préfecture de la gironde et deux cents séniors du Haillan et des communes voisines sont attendus.

# Associer les seniors aux projets qui les concernent.

Depuis plusieurs années nous demandons à chaque fois que l'occasion nous en est donnée, aux seniors qui sont intéressés de se faire connaitre au CCAS afin de participer aux projets qui les concernent. Ainsi, ces groupes participent à l'analyse des offres faites dans le cadre du marché pour les chocolats de fin d'année, du repas des ainés, des animations musicales lors des thés dansants, des destinations des séjours « seniors en vacances » ... Nous essayons de maintenir et même d'amplifier cette dynamique. Nous avons pu faire appel à ce groupe notamment pour amener les seniors isolés faire leurs courses.

### Habiter Habitat

# Logements d'urgence

Pour faire face à l'urgence, il nous reste les deux maisons à ossature bois et l'ancien logement de fonction du lycée horticole acheté par la ville et remis à disposition du CCAS. Ce dernier a fait l'objet de travaux d'embellissement et d'aménagement. Le grand nettoyage va être réalisé dans la première quinzaine de novembre et permettra l'accueil de deux familles en colocation.

Il ne nous reste plus aucun logement mis à disposition par Bordeaux Métropole ou par la Fab dans le cadre de la ZAC centre-ville.

## Domiciliation

La loi du 20 juillet 2007 relatif à la domiciliation des personnes sans domicile stable oblige les CCAS à la domiciliation des personnes sans domicile fixe. Au 1<sup>er</sup> novembre 2023, 118 personnes sont domiciliées au CCAS. Le CCAS a enregistré 900 courriers et colis sur ces dix premiers mois de l'année.

# Permanence mensuelle d'accueil des jeunes en collaboration avec l'association Technowest Logement Jeunes.

Lancée fin 2013, la permanence de l'association a eu un démarrage un peu timide. Au fil des années, elle a trouvé sa place et accueille 4 personnes sur chacune des permanences soit un mercredi après-midi sur deux.

Dans le cadre de l'installation d'un bureau information jeunesse au RANCH, il parait cohérent de déporter ces permanences de l'association TLJ au RANCH pour l'année 2024. Le CCAS étant référent sur la question du logement, des réunions tripartites TLJ/RANCH/CCAS seront organisées deux fois par an pour maintenir le partenariat et envisager des solutions de logements pour les jeunes sur la ville.

# Aire Intercommunale d'Accueil des Gens du Voyage Le Haillan/Eysines – Aire Jallepont.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, l'aire d'accueil a été transférée à la Métropole. Cependant, nous continuons à assurer le lien avec le nouveau délégataire de l'Aire : HACIENDA. Notre mission consiste plus précisément à faire vivre le groupe de suivi socio-éducatif déjà mis en place dans la conception du projet, ceci afin de créer un réseau le plus efficace possible entre les différents intervenants sociaux et éducatifs. Il est nécessaire de maintenir le lien avec les résidents afin de favoriser la scolarisation des enfants. Ainsi, nous poursuivrons nos interventions en partenariat avec le délégataire et Bordeaux Métropole.

En début d'année 2024 l'aire va être entièrement réhabilitée. Aussi, nous allons installer les voyageurs sur une aire provisoire le temps des travaux qui devraient durer une dizaine de mois.

## Handicap

Assurer le suivi administratif de la commission communale d'accessibilité des personnes handicapées et/ou à mobilité réduite (loi février 2005).

Depuis fin 2013, et tout au long de l'année 2014, la ville et la Métropole assistées par « Agoracité » ont réalisé, en concertation avec les associations et les personnes intéressées, le P.A.V.E :

- 1 : définir le périmètre de la commune
- 2: diagnostic
- 3 : priorités d'actions avec solutions techniques et premier chiffrage
- 4 : programmation pluriannuelle.

La commission communale d'accessibilité se réunit tous les ans en début d'année. Elle sera de nouveau réunie fin janvier 2024.

La semaine « **Vivre ensemble avec nos différences** » est organisée dans le cadre de la quinzaine de l'égalité et de la diversité du 14 au 28/11/2023 avec l'organisation du forum de l'emploi des personnes handicapées, d'un ciné/débat avec la diffusion du film « Le second souffle », suivi d'un échange avec la salle au sujet des aidants, d'une exposition photographique de portraits de haillanais dans leur diversité, d'un théâtre forum, du Duoday... Nous envisageons de reprogrammer cette action « phare » en fin d'année 2024, mais nous sommes questionnés sur la poursuite du forum emploi car

l'ERIP réfléchit à un forum du même type sur Mérignac, ce qui nuirait grandement à la fréquentation du forum du Haillan.

Afin d'identifier ces actions, le logo « Handi Expérience » qui a été travaillé en lien avec le service communication de la ville, les estampille.

**« Handi-café »** : En 2021, nous avons initié les handi-cafés afin de favoriser des rencontres, tables rondes ou échanges d'expériences et viser une meilleure intégration des citoyens handicapés.

Ces rencontres qui permettent à chacun de se sentir moins isolé, de créer du lien ; sont également l'occasion de faire naître des projets.

## Actualisation des différents fichiers :

Personnes âgées qui sert à toutes les manifestations organisées par le CCAS. Canicule et grand froid qui recense les personnes vulnérables. Ce fichier est également utilisé pour contacter les personnes dans les périodes de confinement. À cette occasion, beaucoup de personnes ont demandé à y figurer

## Insertion

Le CCAS accueille le service emploi qui devient le service emploi/insertion

En ce début d'année 2023, le CCAS accueille le service emploi/insertion. Ainsi, le temps de travail du référent RSA a été augmenté d'une demi-journée afin d'absorber ce surcroit d'activité.

**Semaine du bien-être.** Pour donner suite à différents constats faits en concertation avec le PLIE et la Mission Locale, le CCAS du Haillan organise depuis 2016 une manifestation autour du bien-être et de l'estime de soi en direction des personnes en recherche d'emploi en partenariat avec l'ADSI, La Mission Locale, La Source, Jalles Solidarité et la Croix Rouge. Cette action, interrompue pendant deux années en raison de la crise sanitaire est reconduite depuis 2022.

**Chantiers** Nous avons relancé les chantiers d'insertion en collaboration avec les services techniques, les services généraux, et le service jeunesse de la ville du Haillan. Les matinées sont consacrées à l'emploi et les après-midis à des actions d'accompagnement en lien avec l'insertion sociale et professionnelle : mobilité, gestes premiers secours, E.P.I, santé, ...L'opération a concerné 8 personnes et s'est déroulée sur 4 semaines en mars 2023. Au vu de l'atteinte des objectifs d'insertion des publics, il parait intéressant de renouveler ce chantier sur le même format en mars 2024.

Le petit-déjeuner de l'emploi est un rendez-vous bi annuel organisé par le CCAS et co-animé par des partenaires de l'insertion autour d'une thématique en lien avec l'emploi. Cet événement est l'occasion pour les haillanais de rencontrer des partenaires de l'insertion professionnelle sur un temps de convivialité. Ces rendez-vous sont ouverts à tous les haillanais et se déroulent à l'Entrepôt.

Cette année, le premier petit-déjeuner a eu lieu le 30 mai sur le thème « Se former, se réorienter ou retrouver un emploi après 50 ans ». Durant cette séance, Pôle emploi, le PLIE, l'ERIP, la Fabrique à projets, l'AJR et Jalles Solidarités ont pu présenter leurs différentes missions et échanger avec l'ensemble des participants. Nous avons reçu 17 personnes.

La deuxième session a eu lieu le 3 octobre sur le thème « Trouver un emploi, conserver son poste ou se réorienter quand on fait face à un problème de santé. ». Pôle emploi,

le PLIE, l'ERIP, la Fabrique à projets, Jalles Solidarités, EDEaccess et la Mission Locale ont animé les échanges. 20 personnes ont été accueillies.

L'année prochaine, le premier petit-déjeuner aura lieu en avril et la thématique retenue est « Trouver un emploi à côté de chez soi ». En plus des partenaires de l'insertion, des entreprises haillanaises seront invitées pour présenter leurs activités.

# Accès aux droits et inclusion numérique

La conseillère numérique, recrutée par la ville début juillet 2022 a démissionné et été remplacée début mai 2023 par un conseiller numérique qui est remis à disposition du CCAS à mi-temps (l'autre mi-temps est mis à disposition de la ville et du CCAS de Bruges).

En lien avec les travailleurs sociaux du CCAS et la conseillère en insertion professionnelle du PLIE, un atelier va être proposé à 6 personnes éloignées du numérique afin de permettre de bénéficier d'une action leur permettant de monter en compétences pour tendre vers l'autonomie. Ces ateliers seront organisés au CCAS à raison de 6 séances de 2h00 qui auront lieu le mercredi matin à partir du 6 décembre et se poursuivront sur 2024. Il est envisagé de renouveler ces ateliers régulièrement. Ces 6 derniers mois, il a assuré 44 jours d'accueil et a accompagné 183 personnes dont 40% orientées par des travailleurs sociaux. Les thèmes des accompagnements sont essentiellement les démarches en ligne et la prise en main du matériel.

## Solidarités

# Maintenir la tarification sociale de l'accès au sport et à la culture et la rendre plus attractive pour nos seniors

L'année 2012 a vu le lancement d'une aide aux jeunes de la commune pour les pratiques sportives et culturelles sous la forme d'une carte Pass'Asso. Celle-ci donne droit à une prise en charge par le CCAS d'une partie, en fonction des revenus de la famille, de l'adhésion à deux associations, l'une sportive, l'autre culturelle. Ce soutien aux familles aux revenus les plus modestes rencontre un réel succès et est reconduit depuis.

Ce dispositif à été complété en janvier 2015 par une tarification sociale pour les séjours culturels, sportifs et scolaires dénommée Pass'séjour.

Cette tarification sociale a été élargie aux seniors dans le cadre d'un dispositif Pass' seniors à la rentrée 2015. En plus de la prise en charge d'une partie de l'adhésion à des associations, il permet l'accès à la billetterie « tarif réduit » pour les spectacles organisés à l'Entrepôt.

Pour l'année 2018, le dispositif Pass'Asso a été étendu à la tranche d'âge des 19-26 ans

En cette fin d'année 2023, 163 cartes pass'asso ont été délivrées et 309 enfants sont concernés.

Comme annoncé l'an dernier, une réflexion a été menée au sujet des différentes tranches afin de toucher davantage les seniors les plus en difficulté. Ainsi, le cas des séniors isolés qui ont à supporter seul les charges liées au logement a davantage été pris en compte et nous avons augmenté l'aide pour chacune des tranches.

## Aide alimentaire

L'aide alimentaire est délivrée sous forme de colis par l'association Saint Vincent de Paul à laquelle le CCAS alloue une subvention. Le CCAS subventionne également la Banque Alimentaire où s'approvisionne l'association Saint Vincent de Paul.

L'aide alimentaire peut également être délivrée à l'aide de chèques multiservices qui permettent aux foyers haillanais en difficultés de s'approvisionner en alimentation (hors alcool) et produits d'hygiène. En 2024, le calcul de l'aide va être modulé eu égard au

contexte inflationniste et l'aide sous forme de chèques multiservices va être largement augmentée pour maintenir le pouvoir d'achat.

# Accompagner les bénéficiaires du RSA

Le Centre Communal d'Action Sociale confirme son intention d'assurer le suivi social en tant que référent des bénéficiaires « isolés » du RSA, sur la base de 50 accompagnements.

En termes de contribution au projet, le Centre Communal d'Action Sociale du Haillan a recruté au 1<sup>er</sup> septembre 2017 un travailleur social à mi-temps, poste financé à parité par le Département et la commune.

# Accompagner le personnel du C.C.A.S.

Les travailleurs sociaux (2 ETP sur l'année 2023) ont reçu 682 personnes en rendezvous et réalisé 19 visites à domicile sur les dix premiers mois de l'année. Les principaux motifs des entretiens sont l'accès aux droits et l'aide administrative et budgétaire. Les thèmes du logement et de la santé sont très souvent abordés.

Les situations complexes se multiplient à l'accueil du CCAS ainsi que lors des rendezvous des travailleurs sociaux. Aussi, depuis 2017 l'équipe est accompagnée par un psychologue :

- Prévention de la violence : Aider à prendre du recul par rapport à toute situation douloureuse ou frustrante et élaborer une pensée qui humanise les relations.
- Susciter la réflexion de l'équipe sur les pratiques professionnelles.

Nous envisageons de continuer cet accompagnement en 2024

Ces orientations pour le budget 2024 du CCAS montrent qu'à l'instar des années écoulées, la ville entend rester à l'écoute de l'ensemble de ses concitoyens et intervenir sur le plan de l'aide et de l'action sociale par l'intermédiaire de son CCAS.